

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue 14 avril 2025 à 18h00 à la salle du bureau municipal situé au Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
Mme Anne Langevin, conseillère
Mme Annie Galipeau,
M. André Benoit, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Yves St-Jacques, conseiller et maire substitut
Mme Marie-Anne Poulin, conseillère

Monsieur Jim Smith, directeur général

Présence dans la salle : Aucun (0) auditeur.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

L'avis de convocation a été notifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance

R25SE04-093

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition d'Annie Galipeau,
Il est résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté, tout en gardant le point varia ouvert;

Ordre du jour

0. Ouverture de la séance extraordinaire
1. Mot du maire
2. Projet réfection du chemin de la Montagne – Octroi d'un mandat au Groupe ABS
3. Varia
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R24SE04-094

PROJET RÉFECTION DU CHEMIN DE LA MONTAGNE – OCTROI D'UN MANDAT AU GROUPE ABS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Messines a procédé à l'ouverture de soumissions pour le projet de réfection du chemin de la Montagne, laquelle inclut la caractérisation environnementale des sols;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues et analysées pour leur conformité selon les exigences des documents d'appel d'offre par la firme d'ingénierie civile ÉQUIPE LAURENCE INC.;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations fournies par ÉQUIPE LAURENCE INC. suggèrent de retenir la proposition de l'entreprise Groupe ABS, laquelle est la plus basse et est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marie-Anne Poulin,
Il est résolu;

D'OCTROYER le mandat de réfection du chemin de la Montagne et de la caractérisation environnementale des sols à l'entreprise Groupe ABS au montant de 31 405.00\$ en conformité avec la l'offre de service

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA RÉUNION

R25SE04-095

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition d'Annie Galipeau,
Il est résolu;

De lever de la séance régulière à 18h05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Jim Smith, directeur général de la Municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Jim Smith,
Directeur général